Maître d'Ouvrage

COMMUNE DE LA BARTHE DE NESTE

Plan d'Occupation des Sols (pos)

Février 2015

MISE A JOUR

Vu pour être annexé
à l'arrêté préfectoral
du – 9 MAR. 2015
La Préfète

Pour la Préfète et par délégatio
Le Secrétaire Général

Alain CHARRIER

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Pièce :
4.3b

© IGN - SCAN25 ® protocole Ministères IGN 2013 - version 3

Echelle : 1/10000

direction départementale
des Territoires
Hautes-Pyrénées

service urbanisme
foncier logement

bureau application
du droit des sols

3, rue Lordat BP 1349
65013 TARBES Cedex
Téléphone 05 62 51 41 41

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

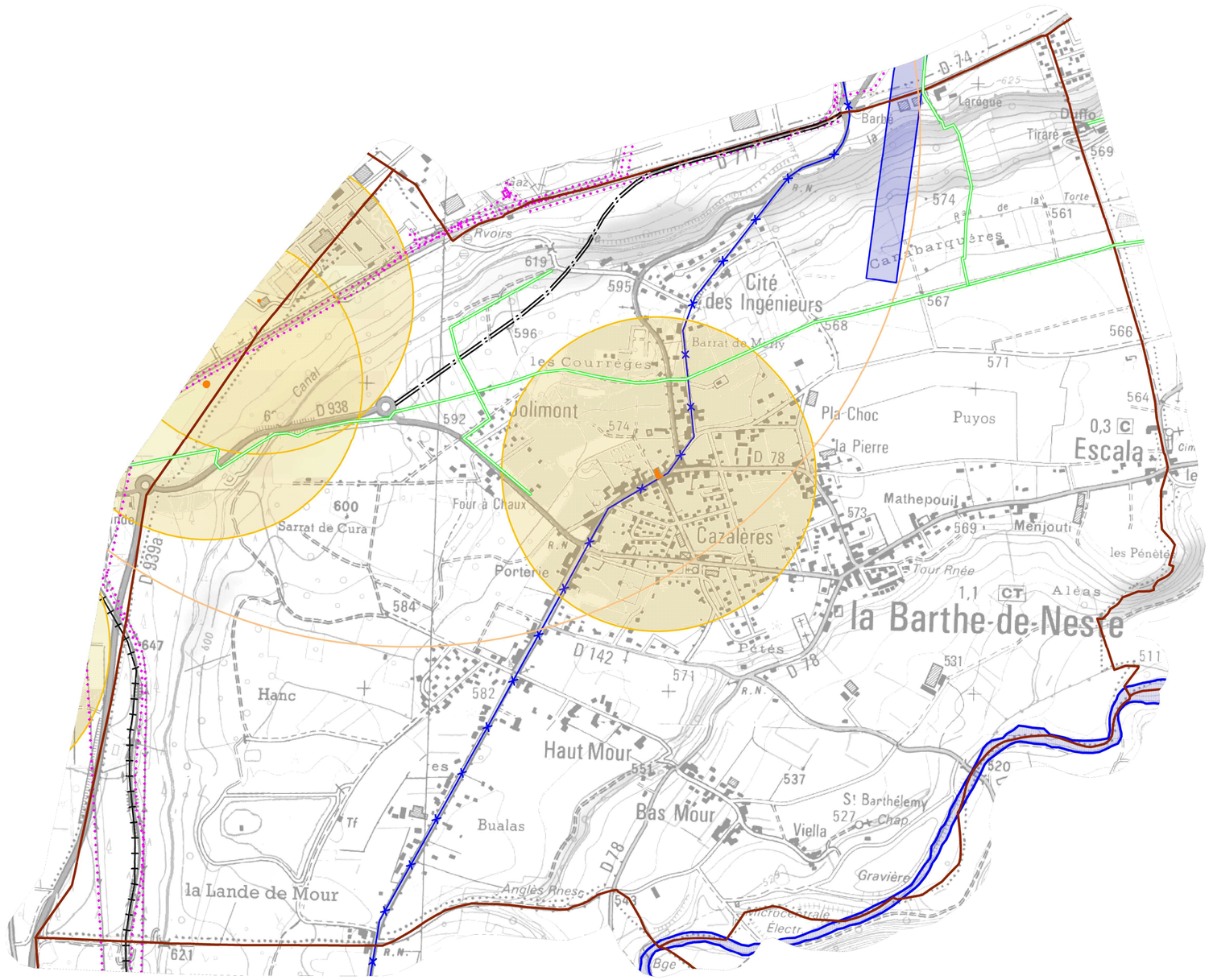

A5
Servitudes pour la pose des canalisations publiques:
-eau potable -assainissement.

AC1 INSCRIT
Servitudes de protection des monuments historiques inscrits

EL3
Servitudes de halage et de marchepied .
Conservation du domaine public fluvial .

EL11
Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

I3
Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.

I4
Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

PPRT
PM3
Servitudes résultant du plan de prévention des risques technologiques.

PT2
Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.

PT3
Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

T1
Servitudes relatives aux chemins de fer.